

Harfleur

# Zoom

Informations Municipales - numéro 89 - Décembre 2020



Il était une fois...  
à Harfleur

## 2020, L'année du numérique

Si l'année 2020 aura été sans conteste une année particulière liée au Covid-19, elle aura également conforté la place du numérique dans notre quotidien comme dans celui des Harfleurais et des Harfleuraies. La municipalité accompagne les habitants face à ces nouveaux besoins, notamment lorsqu'ils furent d'une importance capitale lors du premier confinement ; elle avait alors mis à disposition des résidents de la RPA du matériel informatique afin qu'ils puissent communiquer avec leur famille.

La place du numérique dans le lien social en ressort renforcée, et de nouveaux outils de communication tournés autour de la sociabilité ont vu le jour. Ils ont également transformé la sphère professionnelle puisqu'ils ont étendu la pratique du télétravail, encore encouragée actuellement.

Pour autant, le numérique ne se restreint pas aux seules pratiques de mise en réseau, de figurer comme « connectés » les uns avec les autres. Il s'agit de pouvoir y faire ses courses, notamment avec le click and collect, de découvrir des spectacles en ligne comme notre conte de Noël, ou encore d'y trouver des formations, des cours, des tutoriels comme ceux que nous avons partagés sur la page Facebook de la ville.

Il s'agit également de la dématérialisation des services rendus à la personne, plus encore lorsque les services municipaux ne peuvent accueillir autant de public qu'auparavant. C'est pourquoi une partie des services à la personne proposés par la municipalité a pu se faire en ligne, telles que les inscriptions scolaires sur des plateformes dédiées, sans rogner sur l'objectif municipal du maintien des services en présentiel. Toutefois, si les démarches administratives sur Internet se multiplient, il n'est pas toujours aisé de les appréhender.

Leur forme peut dérouter bon nombre de nos concitoyens et pas seulement les plus anciens, les plus jeunes aussi ! C'est ce que révèlent les études autour des pratiques numériques qui parlent actuellement de « fracture numérique » ou d'« illectronisme ». Les élus de la municipalité y sont particulièrement sensibles et multiplient les partenariats avec des professionnels associatifs du numérique et de la formation afin de permettre un égal accès et une égale maîtrise de ce nouvel outil virtuel. Les ateliers mis en place par Fodeno ont, à ce propos, rencontré un franc succès auprès de celles et ceux qui ont pu y assister.

Au final, cette année du numérique nous invite à nous réinterroger sur nos propres pratiques, à continuer de travailler à l'égalité numérique tout en surveillant les dérives afin d'en faire un outil d'émancipation collective, de participation citoyenne mais un outil dont on apprend à se passer lorsqu'il n'est pas nécessaire.



## Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Conseil municipal

Infos

**« Savez-vous pourquoi les flocons de neige sont aussi jolis, et tous différents ?... Ils sont confectionnés un par un, à la main, par les faiseurs de neige ».**

Vous vous interrogez ? C'est normal, je ne parle pas à votre esprit cartésien, mais à votre âme d'enfant. Alors, le mieux est de tester par vous-même, et devenez-vous aussi faiseurs de neige... Comment ?

En découvrant ce mois-ci ce que la municipalité a mis en place. À travers des histoires car nous avons choisi LE CONTE comme fil rouge vous voyagerez au fabuleux pays de l'imaginaire et de leurs infinis mondes enchantés. Je vous invite à venir voir notre exposition-vitrine à La Forge, regarder nos contes racontés par le père Noël en vidéo et biens d'autres surprises que vous découvrirez en faisant vos achats chez nos commerçants.

Car en effet. Observez un flocon de neige. Certains d'entre vous y verront un bijou de cristaux scintillants ; d'autres y verront une symétrie hexagonale, c'est votre imaginaire qui travaille.

Tic tac, tic tac Noël arrive à grands pas et même si celui-ci sera un peu spécial je suis certaine que, tout comme pour moi, la magie de Noël vous atteindra.

Christine Morel  
Maire d'Harfleur

Bulletin d'information  
de la ville d'Harfleur  
Mairie d'Harfleur  
55 rue de la République  
76700 Harfleur

Directrice de publication :  
Christine Morel

Rédaction :  
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :  
Alexandra Gobbé-Anne  
Nadia Younsi  
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic  
Rue des Artisans  
BP 204  
61006 Alençon Cedex

# Rétrospective

## Retour sur les vacances de la Toussaint

Pour cette première période de vacances scolaires, les enfants des ALSH ont pu profiter de nombreuses animations et ateliers.

Les 3-6 ans se sont transformés en saltimbanques des jardins, savourant ainsi un malicieux mélange d'activités « nature » et de stage de cirque (animé par B. Lestrelin). Entre deux acrobaties, les petits pouvaient apprécier le calme d'ateliers comme la fabrication de pots de fleurs en forme de « maison champignon », la mise en place de jardinières garnies de plantes aromatiques...



Du côté des plus grands, la période fut riche et intense, entre la création complète d'une histoire d'Halloween (avec le soutien de l'atelier calligraphie de la bibliothèque E. Triolet), son adaptation théâtrale et chorégraphique, la réalisation des costumes et de la décoration du centre, le tout pimenté d'animations Judo et Yoga ! Si l'on ajoute à cela l'organisation d'un Escape Game (animé par les plus grands pour les plus petits), on imagine sans peine que ces vacances ont dû passer à une vitesse folle.

Rendez-vous pendant les vacances de fin d'année pour vivre encore de bons moments. Pensez à vous inscrire les places sont limitées.



## Défi assiettes vides

Du 23 au 27 novembre

Depuis 2017, le RÉGAL Normandie (Réseau pour Eviter le Gaspillage ALimentaire) organise le « Défi Assiettes Vides » pour accompagner les restaurants collectifs dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire (Art L 541-15-3 code environnement). Le service de restauration municipale répond présent.



Lors de cette semaine le défi est lancé à chaque établissement de réduire au maximum le gaspillage alimentaire, et de peser son gaspillage (meilleure façon de savoir ce qu'il en est réellement).

Les restaurants scolaires harfleurais sont invités à mobiliser leurs agents et les enfants autour de la réduction du gaspillage alimentaire.

Pour le RÉGAL, cet événement permet de calculer les moyennes régionales de gaspillage alimentaire en restauration collective, ces informations sont précieuses pour élaborer des actions par la suite.

En octobre 2019, la participation au « Défi Assiettes Vides » fut très importante avec 132 établissements. Les résultats obtenus en Normandie sont bien en dessous des moyennes nationales. Alors qu'en école primaire la moyenne nationale est de 112 grammes par personne et par repas de nourriture gaspillée, la moyenne du Défi d'

octobre 2019 était de 59 grammes en Normandie. Pour les collèges, la moyenne nationale est de 122g/pers/repas contre 84g/pers/repas observés lors du Défi normand. En parallèle de ce défi, un concours d'affiche sur ce sujet a été lancé dans les écoles en partenariat avec les enseignants, jusqu'au 18 décembre... Résultat dans un prochain numéro du ZOOM.

### Pour aller plus loin :

Les restaurants scolaires harfleurais sont depuis longtemps engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, mais aussi dans la pédagogie concernant le tri des déchets, dans la baisse continue de l'utilisation des plastiques, dans la sensibilisation à l'équilibre alimentaire et au goût en général.

Le CREPAN : Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie

N'EN PERDS PAS UNE MIETTE, FINIS TON ASSIETTE !



## Flash retro : travaux et aménagement

Petit tour non exhaustif des travaux effectués au cours du mois de novembre.

Pour la crèche le «Petit pot de miel» en centre ville, les services municipaux ont fabriqué des caches radiateurs empêchant ainsi les petits de les toucher directement.



Côté espaces verts, l'élagage saisonnier des grands arbres a eu lieu le long du canal mais aussi sur toute la place G. de Maupassant à Beaulieu, permettant avec le rabattage des haies de dégager la vue et de redonner de la luminosité à l'ensemble des lieux.



Dans les écoles, des petits aménagements sur les porte-manteaux rendent pratique et facile la personnalisation des paterres de chaque enfant.



Sur la place G. de Maupassant, pour plus de sécurité, remplacement de la porte des toilettes publiques (depuis, la peinture a aussi été refaite).

# Rétrospective

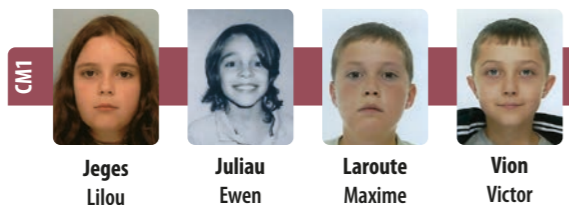
## Conseil Municipal des Jeunes

Ce n'est pas le contexte particulier de cette fin d'année 2020 qui va mettre à mal la détermination des candidats aux CMJ ! La municipalité, afin d'assurer ces élections dans de bonnes conditions, a adapté tout le processus de vote. Les enfants « électeurs » ne peuvent pas venir aux urnes à cause des protocoles sanitaires ? Et bien ce seront les urnes qui viendront à eux, en classe, transportées de bureau en bureau par des agents municipaux et des élus afin de permettre à tous de voter. Pour la petite histoire, le principe et le fonctionnement du Conseil Municipal de Jeunes a préalablement été présenté dans les classes de la mi-octobre à début novembre, s'en est suivi le dépôt des dossiers des candidats et bien sûr la campagne électorale tout au long du mois de novembre.

Les votes et le dépouillement ont eu lieu de façon simultanée dans les écoles et le collège durant la journée du 26 novembre.

Ci-dessous, tous les candidats que la Ville d'Harfleur félicite pour leur engagement, et parmi eux les nouveaux élus.

### École de Fleurville



### École André Gide



### École des Caraques



### Collège Pablo Picasso



## À la question : Pourquoi je suis candidat(e) et ce que je propose, les enfants ont répondu :

«Si je suis candidate c'est parce que j'ai + d'idées»

«Je voudrais que nous puissions manger des hamburgers à la cantine et aussi de la mayonnaise et du ketchup»

«Proposer des tournois entre écoles, rénover le city stade, arrêter le racisme»

«Je souhaite rénover le parc en bleu»

«Parce que j'aime bien»

«J'accepte les idées de tout le monde qui ne peut pas se présenter»

«Combattre le harcèlement à l'école pour protéger tous les enfants»

«Collecte alimentaire pour les redistribuer aux nécessiteux»



## Résultats des élections

École de Fleurville  
CM1 LAROUTE MAXIME  
CM1 JULIAN EWEN  
CM2 CHERIFS SUZANNE (ELECTION 2019)

École André Gide  
CM1 DUCLOS NILS  
CM2 NICOLAS KELYAN

École des Caraques  
CM1 DESHAYES VERDET CORENTIN  
CM2 SARDAOUI RIM

Collège Pablo Picasso  
6ème :  
SALAÜ MALIK  
HAUTOT LILIE  
CERTAIN KALVIN

5ème :  
CORNU SARA  
GHODBANE MAELANE  
LIBER MAILYS



# Dossier



## Il était une fois

## Noël... À Harfleur



# Message



## du père Noël aux Harfleurais, petits et grands

L'arrivée du père Noël, c'est une tradition à Harfleur, un moment très attendu, l'occasion pour les familles d'ouvrir le bal des fêtes de fin d'année, en quelque sorte... Nous nous rejoignons là où le rendez-vous est donné, nous profitons du spectacle de sons, danses et lumières, nous accueillons le père Noël, les enfants ne dissimulent pas leur joie, ils savent qu'il faut profiter de cet instant éphémère. Puis la foule, heureuse et bienveillante, déambule joyeusement dans les rues, et finit avec, dans les mains, un chocolat ou un vin chaud... c'est un moment de réunion et de partage qui réchauffe les corps et les cœurs. Malheureusement, cette année le contexte sanitaire ne nous permet pas de vivre l'ouverture du dernier mois de l'année de cette façon, mais la Municipalité ne compte pas laisser les Harfleurais démunis, orphelins de cette période magique.

Privé de son arrivée en grandes pompes, le père Noël, explique, comment cette fin d'année 2020 sera particulière, mais n'aura pas réussi à enterrer la magie de Noël à Harfleur.

« Bonjour, à toutes et tous, amoureux de l'esprit de Noël, venir à Harfleur avant d'entamer ma tournée annuelle est très important pour moi, en effet, l'accueil de la population, l'ambiance du marché, le lieu magique magnifiquement décoré où les enfants peuvent venir me rencontrer...

Bref, 2020 a bien failli être ma plus grande déception... Mais justement ! Nous sommes en 2020 ! Et la technique va nous permettre de ne pas couper le lien qui nous unit, et oui, même si je n'ai pas pu venir vous voir en personne, j'ai tenu à réaliser une vidéo rien que pour vous !!

Vous pouvez dès maintenant retrouver ce petit film sur le site internet officiel de la Ville d'Harfleur :

[www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)

un lien pour y parvenir est aussi disponible sur les pages Facebook de La Forge et de la Ville d'Harfleur. Venez vite me retrouver, je pourrais même voir si vous avez été nombreux à venir me regarder.

Et puis, je vous invite à vous promener dans les rues de votre ville, les équipes municipales ont redoublé d'efforts cette année encore, pour que les décorations envahissent les rues, que les surprises se cachent au détour d'une maison ou d'une place, pour que les lumières se partagent l'espace avec les décors de bois «faits maison»... Jusqu'à La Forge où vous attend «Maurice, le bonhomme de pain d'épices» et ses aventures de Noël, à découvrir en extérieur le long de la galerie des Fondateurs.

Pour conclure, pour les enfants qui n'auraient pas encore posté leur lettre à mon attention, et qui souhaiterait le faire, ma boîte aux lettres géante, celle qui se trouve habituellement à l'entrée de mon atelier pendant le marché de Noël, sera apportée dans chacune des écoles de la ville par les équipes municipales. Alors à vos crayons !

D'autres animations de Noël ont aussi été prévues par votre municipalité, et sont détaillées ci-dessous, pour que Noël, en cette année si particulière, garde le goût du pain d'épices, de la cannelle, du chocolat... ces arômes qui nous réchauffent en plein cœur de l'hiver.

Joyeux Noël à toutes et tous, je vous souhaite de très belles fêtes.»

Le père Noël



## Programme des animations de Noël

Exposition vitrine à la Forge  
« Le Noël de Maurice, le bonhomme de pain d'épices »  
Du 12 décembre au 8 janvier 2021 de 10h à 20h  
Cours Louis Aragon

Musique  
« Vu de ma fenêtre - Le Concert »  
avec Swing 276  
Samedi 19 décembre dans un quartier de la ville

Animations pour les élèves des écoles d'Harfleur  
Théâtre « M<sup>me</sup> Joujou, la secrétaire du père Noël »  
par la Cie le Piano à pouces  
Spectacle « Les Noëls du monde »  
par Touches d'histoire  
Cinéma « le Grinch » de S. Mosier et Y. Cheney  
du 11 au 18 décembre  
Les animations auront lieu dans plusieurs endroits

# À Harfleur...

## Il était une fois Noël à Harfleur...

**Décembre 1994**

Sur le parvis de la bibliothèque Elsa Triolet, un conte illumine l'espace, il y a de la magie dans l'air, le père Noël arrive sous le regard émerveillé des enfants, qui se promenant jusqu'à la place d'Armes, découvrent, enchantés, le centre culturel Louis Aragon transformé en maison de Noël.

**Décembre 2004**

Le père Noël s'installe pour deux semaines dans un atelier éphémère dans la maison Braquehais, un lieu sur mesure pour la création originale de nouveaux jouets, entièrement meublé et décoré avec goût. Les enfants se joignent à lui quand, au soir du 18 décembre il décide, tout à sa bonne humeur de défiler dans les rues de la cité des 104, entouré de chorales joyeuses, distribuant caramels, bonbons et chocolats avant de monter en calèche pour aller accomplir sa précieuse mission.

**Décembre 2005**

Le centre ancien enfle ses habits de Noël, un marché lumineux et coloré déroule ses chalets de bois tel un ruban doré ceignant le cadeau destiné à TOUS les Harfleurais. Le père Noël, fidèle au poste, a rdv dans le parc de la mairie avec les enfants, qui encouragent sa venue de leurs petites voix « PERE NO-EL ! PERE NO-EL ! », comment résister ! Et cette année là, il va passer une journée entière dans le quartier de Beaulieu afin de récolter toutes les lettres des enfants sages. Après son départ, les pères Noël verts du Secours Populaire prendront le relais, pour que cette année encore, personne ne soit oublié.

**Décembre 2017**

Cette année là encore, la solidarité n'a pas échappé au Noël harfleurais, le marché associatif a vu défiler, promeneurs, familles, artistes de rues en déambulations, musiciens, jongleurs et échassiers, faisant de l'endroit un carrefour de vie et de partage unique. Petits commerçants et artisans complètent le tableau pour parfaire la visite !

Pendant ce temps, au creux de la bibliothèque, Monsieur Santa Claus alias « Petit Papa Noël, n'oublie pas mon petit soulier », arrivé entre temps dans une superbe Coccinelle, accueille les enfants dans un univers magique en compagnie de ses lutines « Pudding, Macaron et Patachou » et de son fidèle lutin en chef, écoutant leurs souhaits de cadeaux avec attention. Pour certains petits, il est impressionnant, pour d'autres il est un ami de longue date que l'on retrouve tous les ans, mais pour tous il est le symbole de ces fêtes de fin d'année que l'on attend avec tant d'impatience et d'excitation mêlées. Peu importe, la magie de Noël est encore bien présente et les charmants bambins pouvaient, après toutes ses émotions aller se dégourdir les gambettes sur la patinoire de plein air installée sur la place Victor Hugo.

**Décembre 1995**

Harfleur se métamorphose. La petite ville au cœur de l'hiver, devient un pays, un pays de Noël qui s'inspire de « la référence »... La Scandinavie !

3 semaines durant, les Harfleurais sont transportés ailleurs, là où la solidarité est une seconde nature, là où le père Noël accoste le 16 décembre chaussée Maréchal Joffre pour s'installer dans un CCLA aux couleurs scandinaves, où tout le monde peut faire des cadeaux, en offrant des jouets et des livres aux associations caritatives. La joie ne pouvant se cacher bien longtemps, on déambule, on se promène de quartier en quartier, accompagné du père Noël qui, une fois n'est pas coutume n'a pas distribué mais collecté les cadeaux dans les points de dépôts de la ville. A ce moment magique, la ville comptait autant de père Noël qu'elle avait d'habitants...

# Et en régions

## Il était une fois dans les régions de France

### En Normandie,

il était coutume le soir de Noël, de faire brûler une bûche dans sa cheminée. À côté de celle-ci, le membre le plus âgé de la famille devait déposer les restes de la bûche récupérés de l'an passé. Ensuite, la famille demandait aux enfants de s'éloigner et de prier que cette souche leur offre des présents. Quand ils revenaient, ils trouvaient des confiseries et des épices dissimulées dans la bûche.



### En Lorraine,

on célèbre la Saint-Nicolas depuis plus de 1000 ans. Les Lorrains prennent très à cœur cette tradition pendant laquelle, le Saint Nicolas, protecteur des enfants et de la Lorraine, distribue dans la nuit du 5 au 6 décembre des friandises aux enfants sages. Le père fouettard quant à lui est chargé de punir les plus vilains !

### En Bourgogne,

on ne parle pas de père Noël mais de Père Janvier. Celui-ci venait déposer les étrennes dans les petits sabots déposés par les enfants. Le menu aussi est différent, pas de saumon fumé ou de foie gras mais les spécialités régionales comme les escargots persillés, la fricassée de fressure ou les œufs meurette.

### En Savoie,

autrefois, il existait une autre version du père Noël appelée le « père Chalande ». Il ressemblait au traditionnel père Noël que l'on connaît tous, un vieux monsieur à la longue barbe blanche, et au chapeau pointu qui passait par la cheminée pour déposer les cadeaux. Aujourd'hui c'est de l'histoire ancienne, en revanche une chose perdue depuis les temps ancestraux, ce sont les délicieux beignets fourrés à la compote de coings ou de pommes. Mmmh !

### En Provence,

le festin des 13 desserts, symbolisant le nombre de convives de la Cène (dernier repas de Jésus avec ses douze disciples). En Provence on ne peut concevoir un réveillon sans eux ! Niveau déco, la table doit être décorée avec le blé de la Sainte Barde et une branche de houx porte-bonheur.



# Décorations Maison !



**Les belles histoires se trouvent** aussi dans les décors...

La Municipalité ne voulant pas jouer le jeu de la morosité en cette fin d'année 2020, le mot d'ordre pour les services municipaux est clair : « Habiller Harfleur d'un manteau de Noël coloré et lumineux dans le respect de l'environnement ». Afin d'offrir à tous une ville transformée, où, au détour d'une rue les habitants peuvent se retrouver nez à nez avec un renne fofou, un pinguin glissant sur ses patins, un traineau, ou encore un petit père Noël avec lequel les enfants sont invités à se prendre en photo, les services municipaux sont à pied d'œuvre dans leurs ateliers et sur le terrain depuis le retour des vacances d'automne.



## Mais où peut-on les voir ?

Les principaux lieux où sont implantés les décorations sont : le rond point de la Brèque, le rond point devant La Forge (rue F. Chopin), la place G. de Maupassant, les entrées de quartiers, les écoles, le parvis de La Forge et son mail piétonnier permettant de cheminer jusqu'à l'exposition surprise visible de l'extérieur de la galerie des Fondateurs.

De quoi s'organiser un beau circuit de balade dans toute la ville.

## Soutenir nos anciens

Afin d'apporter un peu de magie dans le quotidien des résidents de la résidence des 104, un joli décor de jour est installé à l'entrée du bâtiment, celui-ci donnant vue sur la place d'Armes, de nombreux Harfleurais pourront en profiter aussi, par exemple à l'occasion d'un tour sur le marché dominical.

## Services publics costumés

Enfin, un soin particulier sera apporté aux lieux d'accueils à la population, visant aussi à rendre plus agréable les visites dans des services municipaux qui, pour des raisons de protocole sanitaire, ont dû aménager leur horaires et leur fonctionnement, rendant les démarches toujours possibles mais un plus compliquées.

## Une «déco de jour» à l'honneur

Outre l'accrochage et le branchement de toutes les guirlandes et autres motifs lumineux, les techniciens ont imaginé et réalisé des décors de jour réutilisables en bois peint. Entièrement «fait maison» ils participent à l'engagement d'Harfleur dans la diminution d'usage systématique d'ampoules. D'ailleurs, à ce sujet, les éléments constitués d'ampoules sont désormais basse consommation.



## Des sapins qui laissent pousser les forêts

Le sapin est l'un des symboles visuels forts de Noël, alors, pour ne pas faire disparaître cette star tout en préservant les forêts, la ville a remplacé une partie des sapins naturels installés habituellement par des sapins de bois réutilisables d'une année sur l'autre et modifiables à l'infini, tant au niveau des couleurs que des motifs.

Une forêt de sapins qui ne poussent donc pas... à la consommation.



## Les Faiseux... de pères Noël !

La municipalité tient cette année encore à remercier l'association des Faiseux de Copeaux, qui avec leur générosité et leur savoir-faire dans le travail du bois sous toutes ses formes, ont une fois encore œuvré pour l'embellissement de la ville.

Ainsi nous leur devons la découpe et la mise en relief des 3 petits père Noël qui sont installés en ville. Allez vous tous les trouver ?



## Cuisine centrale et restauration municipale : la vie en vert !

« La culture du goût, la qualité des produits et la connaissance de leurs parcours », voilà qui pourrait figurer en grandes lettres à l'entrée de la cuisine centrale d'Harfleur. La restauration municipale suit son chemin, précurseur sur de nombreux projets maintenant largement suivis comme l'Ecole du Goût (sur l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire), le défi Assiette Vide (pédagogie sur le tri, le gaspillage alimentaire et le compostage), mais aussi créateur d'événement formateurs pour les animateurs et les enfants, par exemple avec les concours culinaires annuels qui ont lieu dans les écoles de la ville, à l'instar de « la tartine d'or », ou encore « la louche d'or ».

La cuisine centrale réalise les repas des écoles (d'Harfleur et d'autres villes de l'agglomération), les repas pour la Résidence des 104 et de nombreux portages à domicile, elle prépare aussi tous les buffets et repas pour les manifestations culturelles et/ou festives. A ce titre elle suit la logique politique de la ville et prévoit le remplacement voir dans certains cas, la suppression de la majorité des plastiques utilisés dans les cuisines et pour le condition-

nement des livraisons : bacs en polypropylène éliminés au profit de l'inox en cuisine, remplacement des gobelets plastiques en cantine par du Pirex, projet de remplacement des portages de repas par de l'inox (système de consignation à l'étude), enfin pour toutes les manifestations, des substituts recyclables et non polluants viendront prendre la place du plastique sur les buffets.

Tous ces projets et ces repas, ne pourraient voir le jour sans ingrédients de qualité. Et par qualité, on ne parle pas ici uniquement au sens économique du terme, on parle surtout de valeurs humaines, environnementales et nutritives.

Harfleur, croit aux circuits courts, aux producteurs normands, à l'agriculture biologique et respectueuse de l'environnement et du monde qui nous entoure.

Voici en quelques chiffres et en infographie l'illustration de ce cercle vertueux.



- Benoist Lair : Fromages (AOC, AOP, fermiers), lait et œuf\*
- Bio Normandie Services : Yaourts\*, crème et fromage blanc\*\*
- Biocer : Farine\*\*
- Boulangerie Bosquer : Pains, baguettes, viennoiseries
- Boulangerie Pietrzak : Pains, baguettes, viennoiseries, divers\*
- Davigel Sysco France : Produits frais et surgelés
- Dubocave : Fruits et légumes\*
- EARL du Colombier : Poulets fermiers et pintades
- ESAT Océane : Poireaux
- Foissier : Fruits et légumes
- Laude : Viandes, porc fermier, bœuf VBF ou normande, veau et abats VBF
- Les fermes d'ici : Produits frais et locaux\*
- Nos paysans normands : Jus de fruits, yaourts et fromages normands\*
- Pomona Terre Arguelles : Pommes\*\*, poires, fraises, et légumes
- Top Atlantique : Poissons ultra frais de nos côtes
- SDA : Volailles label rouge, certifiées ou fermières\*
- SOCOPA normandie : Porc fermier, bœuf VBF ou normande, veau et abats VBF
- TLC Rouen : Charcuterie de pays et locale

\* gamme de produits comprenant du Bio

\*\* gamme de produit entièrement Bio



## Les mesures de la loi EGalim concernant la restauration collective

LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Interdiction du plastique, repas dit « végétarien », produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... La loi Egalim comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective. Certaines sont d'ores et déjà en vigueur, d'autres entreront en application dans les mois à venir. Ci-dessous, l'article 28 dont une partie est applicable dès le début de l'année prochaine :

### Article 28

I.-Le III de l'article L. 541-10-5 du code de l'environnement est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, après le mot : « table », sont insérés les mots : « pailles, couverts, piques à steak, couvercles de verre jetables, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons »

2° Après le troisième alinéa, sont insérés deux alinéas ainsi rédigés :

« Au plus tard le 1er janvier 2025, il est mis fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique dans les services de restauration collective des établissements scolaires et universitaires ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans. Dans les collectivités territoriales de moins de 2 000 habitants, le présent alinéa est applicable au plus tard le 1er janvier 2028.

« Au plus tard le 1er janvier 2020, il est mis fin à l'utilisation de bouteilles d'eau plate en plastique dans le cadre des services de restauration collective scolaire. Le présent alinéa n'est pas applicable aux services situés sur des territoires non desservis par un réseau d'eau potable ou lorsqu'une restriction de l'eau destinée à la consommation humaine pour les usages alimentaires est prononcée par le représentant de l'Etat dans le département. » ;

3° Au dernier alinéa, après le mot : « application », sont insérés les mots : « des trois premiers alinéas ».

## Un kit pour en savoir plus : « Epiez dans l'plat »

Produit par Cardere (Association d'éducation à l'environnement), le kit « Epiez dans l'plat » dont s'est récemment doté la ville, va permettre au service enfance/éducation de disposer d'un formidable outil pédagogique pour expliquer la notion de développement durable. Il permet de mener des séances divisées en 4 ateliers :

- « Parcours d'une tomate » : les modes de cultures, les modes de productions, le bilan carbone dû au trajet...
  - « Saison rime avec raison » : le rythme des saisons, les bienfaits de celles-ci, leur dérèglement...
  - « Le choix dès l'achat » : les lieux d'achats, les types de consommation, le décryptage des étiquettes, les labels...
  - « L'assiette de la planète » : les régimes alimentaires et les habitudes culinaires, les budgets nourriture dans le monde...
- Cet outil permet de développer la prise de conscience concernant les méthodes de production, les circuits de distribution, les habitudes de consommation et les problématiques sur le climat et la planète qui en découlent.



## Incendie place d'armes Un point sur la situation

Le 08 mars 2020, un important incendie avait très fortement endommagé l'immeuble se trouvant au numéro 13 de la place d'Armes entraînant la suspension immédiate de l'activité de tous les professionnels installés dans le bâtiment.

### Que s'est-il passé pour les occupants des lieux ?

Pour la Poste et l'opticien « Optic 2000 » occupant le rez-de-chaussée la réouverture a pu être rapide, ceux-ci n'ayant pas subi de dégâts matériels. Concernant le dentiste, le docteur O. Percheron a eu la possibilité de reprendre son activité assez rapidement après réalisation de quelques travaux. Pour le centre de formation Orea, pour qui le confinement intervenu juste après (le 17 mars, ndlr) n'a pas facilité la tâche, la reprise de l'activité a pu se faire dans des délais raisonnables tout de même.

En revanche, pour les professionnels ayant leurs locaux au plus près de l'incendie, un relogement de longue durée a dû être mis en place, une collaboration entre la mairie et les professionnels s'est donc instaurée, d'autant que le contexte sanitaire est venu compliquer toute cette situation déjà fortement périlleuse. Ainsi, le cabinet de kinésithérapie Burel-Peltier-Luiz et le podologue M. Blonce se sont vu attribuer la salle J. Lebosqué, salle municipale se trouvant juste en face de la place d'Armes, ils y resteront jusqu'à la fin du 1er semestre 2021. Les usagers de cette salle (principalement des associations), ont pu mener leur activité dans la salle Duquenoy de Fleurville, dans la mesure de ce que leur a permis la crise sanitaire.

Le cabinet d'infirmières a dans un premier temps pris ses quartiers dans un bureau vacant de la Résidence des 104, cette décision peu commune a permis de répondre à l'urgence de la situation mais a aussi permis de se rapprocher des anciens qui, par la suite ont apprécié dans la période troublée qui a suivi, d'avoir leurs infirmières à leur côté. Par la suite, mi-novembre, un relogement plus spacieux et adapté a été possible (après quelques petits travaux des services municipaux) au rez-de-chaussée des anciens locaux de la police municipale se trouvant place de l'hôtel de ville. Ils rejoignent ainsi la psychologue M. Bellenger (voir propos recueillis en encadré) qui s'était déjà installée au premier étage de ce bâtiment depuis le 13 mai 2020.

### Témoignage de Marjorie Bellenger, psychologue

Dimanche 8 mars à 7h du matin, réveil brutal : l'immeuble place d'Armes où j'occupe un bureau de psychologue est en feu. (...) il devient inaccessible pour les professionnels. Suite à l'incendie, les services de la Mairie, grâce à leur réactivité ont permis de reloger tous les professionnels impactés dans différents locaux municipaux dès le début du confinement. Ce fut un plaisir (...) de retrouver mes patients qui eux-mêmes apprécient la reprise de leur suivi thérapeutique. Mes petits patients

Enfin, l'association d'aide aux personnes en situation de handicap : l'ALPEAIH a déménagé dans les locaux de l'ESAT sur la commune de Gonfreville-l'Orcher.

La Municipalité a tenu à se rapprocher et à trouver des solutions avec ces professionnels pour leur permettre de maintenir leurs activités respectives et à terme, de ré-intégrer des locaux pérennes.

### Et le bâtiment en lui-même ?

La partie intérieure qui n'a pas trop été endommagée par les flammes a d'ores et déjà été renovée (cf précédemment dans cet article).

En revanche, toute la partie haute de l'immeuble fut détruite lors de l'incendie. Les travaux sont possibles mais ils s'avèrent importants et le chantier va durer 4 mois en tout. Ce dernier permettra aux professionnels de réintégrer leur lieux de travail et à la place d'Armes de guérir de cette blessure survenue un dimanche de mars. Le début des travaux, qui seront réalisés par l'entreprise Gagneraud (prévision au moment où nous écrivons ses lignes) du 7 décembre 2020 au 31 mars 2021.

Ils nécessitent l'utilisation de nacelles, d'engins élévateurs, d'engins de chantiers, et l'installation de cabanes de chantier. Tout le dispositif sera implanté au pied de l'immeuble sur la place d'Armes, engendrant l'occupation de places de stationnement et d'emplacements d'étalagistes du marché dominical, mais pas d'inquiétude, ces derniers se verront attribuer de nouvelles places centrales de marché.



ont évoqué leur inquiétude à savoir si les jeux n'avaient pas brûlé. Les enfants trouvent le nouveau lieu accueillant, se situant à l'ancienne conciergerie de la mairie car il ressemble au château d'Harry Potter. Compte tenu de la durée des travaux des locaux place d'Armes, j'ai investi dans un autre lieu de travail à Harfleur pour ne pas changer les habitudes de mes patients qui apprécient la ville et la gratuité du stationnement. En cours de travaux, mon bureau ouvrira début 2021 pour mon plus grand plaisir et celui de mes patients.

## Saison culturelle - La Forge - prochains rdv

### Dedans moi par Filomène et Cie

Mêlant spectacle vivant, peinture, film d'animation et création musicale, «Dedans Moi» dresse un portrait «haut en couleur» des petites et des grandes émotions.

«Dedans Moi» entraîne les enfants dans un voyage poétique au cœur des émotions, d'une couleur à une autre. La pièce donne vie à des objets, met des mots sur des sensations et crée des émotions à partager. Un spectacle sensoriel, visuel et sonore pour faire ses premiers pas au théâtre. C'est parti pour 35 minutes de poésie colorée.

Les comédiens fabriquent un univers en mouvement. Le spectacle est envisagé comme une œuvre plastique. Un arbre «totem» se construit, une vitre sur laquelle on applique de la peinture et projette des images... Le spectateur est immergé dans une scénographie numérique évoluant au fil des émotions et des couleurs. Vivons nos peurs, crions nos colères, dansons nos amours et chantons nos joies !



Spectacle  
jeune  
public

Samedi 9 janvier 2021 11h, 14h30 et 17h  
Tarif : de 3,50 € à 8,50 €  
Spectacle jeune public, de 1 à 10 ans  
Durée : 35 minutes

### Christophe Alévêque « Revue de Presse »



Chaque jour, Alévêque livre sa revue de presse actualisée. Il déchiquette le monde sans gilet pare-balles dans une thérapie de groupe improvisée, sans limite, sans structure et sans tabou ! S'il s'acharne encore à faire sauter les bombes à sa portée, c'est parce que c'est encore le meilleur moyen de les désamorcer. Ici, en humoriste engagé, dégage, à la marge, en clown dérisoire ou missionnaire, il décortique l'actu et ce qu'en dit la presse. Il fait sa « revue ». Sur scène, il s'emmêle dans un foutoir de feuilles, papiers, articles, prises de bec et de notes. Alévêque prend les choses en main, il attaque autant les grands sujets d'actualité que les petits. Tout lui est permis, surtout mettre à mal l'impunité des gens du pouvoir et des manipulateurs de l'information. En ces temps de couvre-feu moral, il a trouvé un espace de liberté d'expression total et salvateur ! Un vaste délire pour bien débiter l'année 2021 !

Samedi 23 janvier 2021 (Report du 5 juin 2020)  
Humour - One Man Show - Tarif : de 7€ à 19€

## Conseil municipal du 14 novembre 2020

Le conseil municipal s'est tenu samedi 14 novembre dans des conditions particulières liées au protocole sanitaire mis en place au sein de la Ville.

Les élus se sont donc réunis dans la salle du Creuset de la Forge avec un nombre d'élus présents respectant le quorum obligatoire mais volontairement limité au sein des groupes majoritaires et d'opposition.

### Subventions pour les façades du centre ancien

Anthony de Vries, adjoint aux travaux a présenté la délibération proposant d'accorder trois subventions à des particuliers du centre-ville rénovant les façades de leur habitation. Les subventions attribuées s'élèvent au total à 12 000 € alors que les travaux réalisés représentent 54 200 €.

L'adjoint a rappelé que c'est par une « délibération du 2 juillet 2018, faisant suite à l'inscription de notre Ville sur la liste des communes pouvant enjoindre les propriétaires des immeubles à procéder à des travaux de ravalement de façades dans le périmètre du site inscrit, que le Conseil Municipal a défini les principes de l'octroi d'une aide financière municipale dans le cadre des ravalements en centre-ville. Cette aide est consentie dans le but d'aider les propriétaires à réaliser des travaux, permettant aux façades de retrouver leur cachet historique, et par conséquent, de contribuer au renforcement de la dynamique attractive du centre-ville ». Ces trois belles réalisations vont contribuer à renforcer le cachet de notre centre-ville historique. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

### Ouverture des commerces le dimanche

Chaque année, le conseil municipal doit se prononcer sur le nombre de dimanche d'ouverture des commerces pour l'année suivante. Pour rappel, les commerces alimentaires disposent d'une dérogation nationale pour ouvrir tous les dimanches-matin s'ils le souhaitent.

Christine Morel a indiqué que le principe des dérogations municipales au repos dominical a été établi pour permettre aux branches commerciales concernées d'exercer leur activité exceptionnellement les dimanches de forte activité commerciale.

Une loi d'août 2015 donne la possibilité aux communes d'autoriser jusqu'à douze ouvertures dominicales dans les commerces de détail où le repos hebdomadaire a lieu le dimanche.

Cette loi précise que lorsque le nombre de dimanches concernés excède cinq, la décision du Maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'EPCI dont la commune est membre, en l'occurrence, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. Madame le Maire a ensuite fait la proposition suivante à ses collègues élus : « Afin d'harmoniser ces ouvertures dominicales à l'échelle de l'agglomération pour l'année 2021, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a donc sollicité la CCI Seine Estuaire pour l'organisation d'une concertation avec les commerçants et leurs représentants. Pour rappel pour 2020, un accord local avait été conclu pour sept dimanches sur les communes du Havre, de Montivilliers et de six dimanches sur Harfleur. Pour 2021, je vous propose de limiter sur notre commune les ouvertures dominicales à six ». Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

### En bref

- Autorisation de signer les marchés alimentaires permettant d'approvisionner la cuisine centrale municipale pour la préparation des repas scolaires. – Unanimité
- Revalorisation des bourses communales d'étude de 1,50 %. Unanimité
- Attributions à l'unanimité des subventions suivantes :
  - Association Enfance pour tous (gestion de la crèche au Petit Pot de miel) : 43 225 €
  - Centre d'Expression Musique (Ecole de musique) : 7 000 €
  - CCAS (aide à la restauration pour les familles harfleuraises) : 8 234 €
  - Association des Amis du Musée d'Harfleur : 2 248 €
  - Association Artisans du Monde : 3 000 €
  - Foyer socio-éducatif du collège Picasso : 800 €
  - Banque Alimentaire : 750 €

## La campagne de recensement 2021 est reportée en 2022

La campagne 2021 de recensement de la population qui devait se tenir à Harfleur du 21 janvier au 20 février 2021 est annulée et reportée à 2022. En effet, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une enquête de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.



**Rte** Le réseau de transport d'électricité

## Info Travaux travaux de fin novembre à mi-janvier sur la commune d'Harfleur

**RTE raccorde le parc éolien en mer de Fécamp au réseau électrique pour construire l'énergie de demain.**

**FERMETURE DE LA VÉLOROUTE DE LA POINTE DE CAUX DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX**

**RACCORDEMENT PARC ÉOLIEN EN MER DE FÉCAMP**

**Prochain Conseil Municipal :**  
Samedi 12 décembre  
9h30 - Le Creuset - La Forge  
Les synthèses et PV des conseils sont disponibles sur [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)

**Prochain conseil communautaire**  
Jeudi 17 décembre 17h  
Carré des Docks - Le Havre  
Les séances sont publiques

Attention ces séances se tiennent dans des conditions particulières d'accueil de public

## Infos Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

### Violences intrafamiliales : les numéros d'urgence à connaître

En cette période exceptionnelle de confinement dans le cadre des mesures gouvernementales, il est recommandé à tous de rester vigilants envers les populations les plus vulnérables. Faire preuve de solidarité et de protection envers les femmes victimes de violences conjugales et les enfants en danger est un acte citoyen qui vient renforcer les interventions des professionnels.

#### Trois numéros à retenir

- 3919 : violences conjugales et intrafamiliales
- 114 par SMS : violences conjugales intrafamiliales si vous ne pouvez pas téléphoner
- 119 : enfants et adolescents en danger

#### Les services de première urgence

Pour toute situation de danger grave et immédiat sur un adulte ou un mineur, il faut impérativement contacter les services de première urgence :

Police / gendarmerie : le 17 ou le 112  
Pompiers : le 18 ou 112  
Samu : le 15

Pour joindre ces services par SMS (également pour les sourds et malentendants) : le 114

#### Victimes de violences intrafamiliales

Dans cette période de confinement sanitaire, l'ensemble des acteurs nationaux et du territoire de la Communauté urbaine reste mobilisé pour assurer une prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.

Le 3919, le 114 par SMS ou des outils de signalement en ligne :

- La ligne d'écoute nationale 3919, Violences Femmes Info – Solidarité Femmes reste disponible. Le 3919 est accessible au public du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h. Numéro gratuit et confidentiel. Les écoutantes poursuivent leur mission de soutien, de conseil, d'information et d'orientation vers les structures de proximité du Havre.
- Si vous n'avez pas la possibilité d'appeler, contactez le 114 par SMS 7 jours/7 24 h/24 : l'opérateur vous signalera auprès des services d'urgence.

- Si vous n'avez pas la possibilité d'appeler ou de sortir demander de l'aide, vous pouvez également contacter 24 h/24 la plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles de la police et de la gendarmerie : [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr). Elle permet d'entrer en contact, via une messagerie instantanée (tchat), avec une personne formée et à l'écoute des victimes. Elle pourra orienter vers les structures locales de prise en charge ou prendre l'attache des services de police et gendarmerie du secteur. Vous pouvez également utiliser le tchat gratuit : [commentonsaime.fr](http://commentonsaime.fr) ou encore télécharger l'application « APP-ELLES » : [app-elles.fr](http://app-elles.fr).
- Si vous êtes une femme en situation de handicap et victime de violences, appelez le 01 40 47 06 06 (permanences le lundi de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30 ; le jeudi de 10h à 13h)
- Si vous êtes un enfant victime de violences, appelez le 119 (appel gratuit 24h/24, 7j/7)

L'intégralité du dispositif est visible sur le site : [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr), rubrique actualités.



### Pendant le confinement, la collecte de sang continue !

Malgré l'appel national lancé par l'Établissement Français du Sang (EFS), le niveau des réserves reste trop bas. Si certains points de collecte sont fermés pour cause de confinement, la collecte se poursuit sur tout le territoire de la communauté urbaine, et chaque donneur potentiel est invité à rejoindre la mobilisation.

#### Qui peut donner son sang ?

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans. Très pratique, un questionnaire en ligne permet d'évaluer son «égibilité». En donnant son sang, on peut sauver 3 vies. Globules rouges, plasma, plaquettes sont séparés, et le malade ne reçoit que la partie dont il a besoin. Grâce aux donateurs, un million de personnes sont soignées chaque année. Le donneur peut se rendre en collecte sauf s'il présente des symptômes grippaux ou des symptômes pouvant ou ayant pu s'apparenter à la COVID 19. Le don du sang n'est pas douloureux et n'impacte pas la santé du donneur.

#### Où donner ?

Se rendre à la Maison de l'Établissement Français du Sang (EFS), 75 rue Bernardin de Saint-Pierre au Havre (sur rendez-vous au 02 35 21 19 33). Rejoindre l'une des collectes mobiles organisées sur le territoire de la Communauté urbaine sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>. Pour aller à votre rendez-vous, il convient de se munir de son attestation dérogatoire de déplacement en cochant la case 4 «Assistance aux personnes vulnérables».

#### Prochaines collectes mobiles de sang sur le territoire communautaire

- Le 25 novembre à Montivilliers – COMPLET (Centre social Jean Moulin)
- Le 2 décembre à Saint-Romain-de-Colbosc
- Le 9 décembre à Criquetot-l'Esneval (salle des fêtes)
- Le 23 décembre à Gonfreville-l'Orcher
- Le 30 décembre à Montivilliers



### Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire  
au 02 35 13 30 10  
ou mail :  
[cabinet@harfleur.fr](mailto:cabinet@harfleur.fr)

### Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

**Pharmacie Delplanque**  
35 rue de la République  
02 35 45 40 39

**Pharmacie de la place d'Armes**  
26 rue Jehan de Grouchy  
02 35 45 77 09

**Pharmacie Debris - Fievet**  
33 pl. Guy de Maupassant  
02 35 45 43 29

**Après 20h, appelez le 3237**

### Urgences

Tél. prioritairement  
15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au  
02 35 13 30 00  
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

# Carnet

#### Naissances :

25/10/20 SEGARD Noémie  
27/10/20 DUCHEMIN Malone

#### Décès :

09/10/20 TASSET Gérard  
17/10/20 CALLE Lionel  
25/10/20 PANNEBIAU Franck  
29/10/20 LE GUENNIC Yves  
30/10/20 PELLETIER Yvon

### Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>  
ou sur smartphone  
« LiA les lignes de l'agglo »

### Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,  
Tél : 02 35 22 25 25  
Site web :  
[www.lehavreseinemetropole.fr](http://www.lehavreseinemetropole.fr)



Groupe majoritaire

## Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.
- Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- Éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- Ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;

- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constaté : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

..... Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire> .....

## Test de dépistage Covid-19 grandeur nature dans l'agglomération havraise

- > Faites-vous tester gratuitement (tests rapides, résultats en 20 minutes)
- > 20 sites désignés dans l'agglomération du 14 au 19 décembre de 10h à 18h
- > Sur Harfleur le lieu de test se trouve au Gymnase Maurice Thorez

Plus d'infos sur [www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)

## Une plateforme d'écoute multilingue, gratuite et anonyme

La situation du confinement peut engendrer et renforcer les inquiétudes et les angoisses. Dans ce contexte exceptionnel, l'association Terra Psy propose une ligne d'accompagnement psychologique pour parler de ses difficultés. Elle est ouverte à tous et a pour objectifs : écouter, rassurer, orienter.

L'équipe de Terra Psy est constituée de psychologues qualifiés, multilingues et formés dans le domaine de l'interculturalité.

### Des consultations en plusieurs langues

Gratuites, les consultations de Terra Psy sont proposées en français, anglais, et arabe.

### Appeler Terra Psy

Le numéro vert Terra Psy 0 805 383 922 est accessible du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les appels sont anonymes et confidentiels.

Site internet : <http://www.terrappsy.org/>



## Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Suite à ce second confinement, les commerces de proximité se sont retrouvés sous le feu de la rampe. Le sociologue Vincent Chabot souligne que la pandémie a entraîné une prise de conscience de la part des consommateurs de la fragilité des commerces, mais également du rôle social joué par ces derniers. Espace de sociabilité, de lien social, ils dessinent une façon de consommer qui fait appel à la convivialité, à l'échange autour du produit comme l'accent mis sur la qualité davantage que sur la quantité. C'est bien cela qu'il s'agit de préserver sur Harfleur. Plus que soutenir les commerçants de façon presque standardisées à l'instar des villes de l'agglomération, par des actions tournées vers la quantité, la masse, ce que nous souhaitons c'est de soutenir cette re-connaissance du rôle social des commerces dans le paysage urbain comme dans le lien social municipal. Les actions en faveur des commerçants élaborés par nos élus s'inscrivent dans cette perspective, qualitative, qui va bien au-delà de décréter l'utilité d'agir, mais qui donnent un sens politique qui favorise la fréquentation des commerces comme fil des liens potentiellement durables qui s'y tissent afin replacer l'action publique dans une perspective durable et non comme le fruit d'une injonction émise sous un effet de mode irréfléchi.

Le sociologue insiste d'ailleurs sur l'importance des contacts pour la cohésion sociale, même lorsqu'il s'agit de parler de la pluie et du beau temps. C'est cette place des commerces dans la vie quotidienne de tous comme dans le paysage urbain qu'il faut cultiver comme ciment de notre vivre ensemble.

Yoann Lefranc  
Président du groupe

Groupe d'opposition

## Groupe Harfleur ensemble pour demain

### Du discours aux actes...

La décision prise par le gouvernement de fermer les commerces qui ne répondent pas aux besoins de première nécessité, dictée par l'impérieux besoin de réduire le nombre d'admissions en réanimation, impacte de façon inquiétante ces secteurs d'activités. Est-il besoin de rappeler qu'au-delà du virus nous pouvons tous être touchés par un accident grave ou une opération urgente nécessitant une admission en réanimation. Les médecins des hôpitaux sont là pour soigner et non pour faire des choix entre ceux qui seront soignés et ceux qu'on laissera mourir.

Et puis un gouvernement n'a pas pris sur les comportements individuels. On ne peut pas mettre un policier devant chaque commerce.

Face à ce problème, des élus font des vœux dans la presse pour soutenir les commerçants. Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal. Mais qu'est-il fait concrètement pour les soutenir ?

Réponse : Madame le Maire par courrier à l'adresse du premier ministre dénonce les inégalités vis-à-vis des supermarchés mais ne fait rien pour s'opposer à l'implantation, rue Paul Doumer, d'une boulangerie appartenant à un grand groupe. Parallèlement on voit qu'à Gonfreville la municipalité s'est opposée à

un projet similaire. On cherche la cohérence entre le discours et les actes.

Qu'importe demain il fera toujours "bon vivre à Harfleur" ou faute de médecins en nombre suffisant il faudra toujours se déplacer sur des kilomètres pour consulter mais on se consolera avec la pléthore d'offres de pain.

Nacéra Vieublé  
Présidente du groupe

# A vos Agendas !

## Tombola de Noël

Afin de mettre un peu de peps dans vos courses de fêtes, tout en donnant un coup de pouce aux commerçants de la commune, Harfleur organise sa tombola de Noël ! Elle se compose de 200 lots (valeur totale 2000€), sous forme de bons d'achats de 10€ chaque, utilisables chez les commerçants participants à l'opération.

Les participants pourront retirer les tickets chez les commerçants concernés **du 15 au 27 décembre**. Les urnes pour déposer les tickets seront à disposition jusqu'au 5 janvier (date limite de participation) dans les lieux suivants :

- Hôtel de Ville (Accueil au rez-de-chaussée)
- Bibliothèque Elsa Triolet
- Pôle de Beaulieu

**Attention : les dépôts ne pourront se faire qu'aux heures spécifiques d'ouverture de chacun de ces lieux publics.**

Le 6 janvier 2021 : tirage au sort des gagnants  
Du 7 janvier au 22 janvier 2021 : retrait des lots

Du 15 au 31 janvier 2021 : utilisation des bons d'achat chez les commerçants participants

La liste des numéros gagnants sera affichée :

- Chez les commerçants participants
- Sur les panneaux d'information municipale
- Sur le site officiel de la Ville d'Harfleur

Les bons d'achats seront à retirer entre le 7 et le 22 janvier inclus à l'accueil de la Mairie (rez-de-chaussée) aux horaires d'ouverture habituels. En cas d'indisponibilité sur ces créneaux horaires, le participant pourra demander la mise à disposition de son lot dans les lieux suivants : la Bibliothèque Elsa Triolet et le Pôle de Beaulieu. Cette demande pourra se faire soit à l'adresse [mairie@harfleur.fr](mailto:mairie@harfleur.fr), soit au 02 35 13 30 00.



## Culture

Exposition vitrine  
à La Forge

«Le Noël de Maurice, le bonhomme de pain d'épices»

Du 12 décembre au 8 janvier  
de 10h à 20h

La Forge - Cours Louis Aragon



Dedans moi  
Par Filomène et Cie

Spectacle jeune public

Samedi 9 janvier - 11h, 14h30 et 17h

Tarif : de 2,50€ à 5,50€

La Forge



«Vu de ma fenêtre

Le Concert»

Avec Swing 76

Samedi 19 décembre

Dans un quartier de la ville



Christophe Alévêque

«Revue de presse»

Samedi 23 janvier - 20h30

Tarif : de 7€ à 19€

La Forge



Renseignements,  
inscriptions et billetterie :  
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Retrouvez tous les détails et  
les compléments d'informations sur :

[www.harfleur.fr](http://www.harfleur.fr)